

Une nouvelle association veut soutenir les entrepreneurs en difficulté dans la Nièvre

Philippe Menuel, expert-comptable en retraite, préside une nouvelle association dans la Nièvre : le Groupement de prévention agréé, destiné à venir en aide aux entrepreneurs en difficulté, bénévolement et en toute indépendance.

"Accompagner l'entrepreneur en difficulté et l'aider à surmonter sa souffrance morale", c'est l'objet du Groupement de prévention agréé, tel que résumé par Philippe Menuel, qui préside cette nouvelle association dans la Nièvre.

Pas nouveau au plan national, ce dispositif a été relancé par le gouvernement qui souhaite que chaque département en dispose. Créé avec le soutien de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) et l'association Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise (EGEE), ce GPA 58 a obtenu l'agrément du préfet de Région en novembre dernier. Il sera officiellement présenté le 14 mars prochain en préfecture, mais il est d'ores et déjà opérationnel.

"L'échec entrepreneurial, c'est souvent trois D : dépôt de bilan, divorce et dépression... voire un quatrième D, celui de décès", témoigne Philippe Menuel, expert-comptable retraité qui connaît bien le monde de l'entreprise et ses difficultés. La solitude et la détresse de ceux qui échouent aussi. Fort de son expérience de conseil et également de commissaire aux comptes, il se propose donc d'accompagner des entrepreneurs qui ne s'en sortent plus, pour leur éviter de sombrer.

Qu'ils ne se sentent pas seuls, d'abord, car ils n'osent souvent pas en parler. Et si la tête ne va pas, le portefeuille n'ira pas non plus.

Pour ce faire, le GPA compte sur des "lanceurs d'alerte" qui peuvent être l'Urssaf, la Banque de France, le tribunal de commerce, les chambres consulaires, les Finances publiques ou encore des experts-comptables, face à des entrepreneurs "dans le rouge".

Le chômage en augmentation au quatrième trimestre 2023 dans la Nièvre

Une première rencontre permettra alors de fournir un rapport au comité d'écoute du Groupement de prévention agréé, composé d'anciens dirigeants et cadres bénévoles, "pour analyser les difficultés, et proposer une solution : dépôt de bilan ou projet de restructuration. On va être là pour dédramatiser" insiste Philippe Menuel. Et d'ajouter : "Qui n'a pas eu d'échec dans sa vie ?"

Pour Philippe Menuel, ce dispositif présente "quatre piliers" essentiels : "Une gratuité totale, puisque nous sommes bénévoles, une indépendance totale, une confidentialité absolue, et une légitimité agréée par l'État". En outre, il pourrait bien être très utile vu le contexte : "Si les dépôts de bilan avaient baissé avec les aides aux entreprises dans la période Covid, les prêts garantis par l'État sont maintenant à rembourser".

S'y ajoutent les "effets dévastateurs du choc énergétique, la hausse des taux d'intérêt et la contraction de la demande des consommateurs". Résultat : les dépôts de bilan sont en augmentation. Et il va falloir plus que jamais accompagner pour limiter les dégâts... financiers et humains.

Contact. Par mail : gpa58nievre@gmail.com

